

luttones et communication

DEUXIEME CONGRES DE LA F.T.I.A.A.C.

NOUVEAU DEPART POUR TEMPS NOUVEAUX

Réunis à BEG-MEIL (Finistère) du 26 au 28 Juin, une centaine de militants participaient au deuxième congrès de la F.T.I.A.A.C. Ils représentaient les sept syndicats qui composent actuellement la Fédération. Pour la majorité d'entre eux, cette rencontre était une première confrontation entre personnels des radios et télévisions publiques et privées, artistes-interprètes, travailleurs de la production et de l'exploitation cinéma, de l'action culturelle et des activités socio-culturelles, réalisateurs, journalistes.

Deux points étaient à l'ordre du jour :

- établir une politique revendicative fédérale
- améliorer les structures de la F.T.I.A.A.C. pour en faire un meilleur outil pour l'action.

Un troisième objectif, non inscrit à l'ordre du jour, tenait au caractère même de cette rencontre : donner un visage et une réalité humaine à la F.T.I.A.A.C.

Les travaux de ce congrès furent largement dominés par les problèmes de l'audiovisuel. Le déroulement a souffert d'un vice de préparation bien involontaire. En effet, l'ordre du jour et les textes préparatoires avaient été élaborés et envoyés en période « giscardienne », et voilà qu'entre temps, la gauche était arrivée au pouvoir ! Du coup, la quasi-totalité des participants - notamment les représentants du SURT, qui est le syndicat le plus important numériquement de la F.T.I.A.A.C. - sont intervenus sur la situation dans l'audiovisuel et la perspective d'un nouveau projet de loi. Et en privilégiant parfois les revendications catégorielles aux dépens d'une vision plus globale des problèmes de l'audiovisuel et de la communication.

Cependant le congrès a réaffirmé son accord avec l'essentiel des propositions confédérales C.F.D.T. du « colloque information » de 1977, réactualisées. Un des buts essentiels est la création de structures assurant la dimension de véritable service public, notamment par le biais d'un statut des entreprises de presse écrite ou audiovisuelle, qu'elles soient publi-

ques ou privées - statut qui garantisse leur indépendance et le pluralisme.

De même, en matière d'action revendicative, le congrès a réaffirmé son attachement à la nécessaire reconnaissance des droits des travailleurs, à la lutte contre le travail précaire, etc . . .

Pour les deux années à venir, la F.T.I.A.A.C. s'est donné quatre priorités :

- 1 - accord sur les nouvelles techniques dans la presse écrite,
- 2 - négociation d'une convention collective nationale de la radio-télévision, et d'une convention collective nationale du socio-culturel,
- 3 - refonte de la convention collective de l'exploitation cinématographique, qui est le secteur de notre fédération où l'on rencontre les plus bas salaires,
- 4 - élaboration d'un statut national pour les artistes-interprètes (comédiens, artistes de variétés, musiciens, etc . . .).

La seconde partie du congrès a été consacrée aux structures que doit se donner la F.T.I.A.A.C. pour remplir sa mission. Deux axes en constituent la charpente : la création de branches au niveau national ; et le renforcement des instances régionales.

Trois branches sont prévues :

- l'écrit (presse, édition, imprimerie),
- l'audiovisuel (radio, télévision, production et distribution du cinéma et du matériel audiovisuel de toute sorte),
- l'action culturelle et socio-culturelle (Maisons de la culture, centres dramatiques, associations culturelles, Maisons des jeunes et de la culture, etc . . .).

En prenant peu à peu les responsabilités qui sont actuellement assurées par les syndicats nationaux, ces nouvelles structures de la fédération doivent favoriser l'effacement progressif des syndicats nationaux au profit de syndicats régionaux ou locaux, plus conformes à l'organisation générale de la C.F.D.T.

Pierre HUREAU, qui représentait la Confédération au congrès de BEG-MEIL, a déclaré en guise de conclusion :

« Pour une large part, la F.T.I.A.A.C. reste à faire, mais elle est indispensable ».

RENFORCER LA CFDT

INTERVENTION DE PIERRE HUREAU

Secrétaire National

Pierre HUREAU, Secrétaire National, assistait à notre Congrès. Au nom de la Confédération, il fit une intervention assez longue mais très riche de laquelle nous extrayons quelques points.

«Le succès de François MITTERRAND, la victoire de la gauche, de la gauche socialiste démocratique, la C.F.D.T. considère que c'est en partie sa victoire le succès de sa stratégie». La C.F.D.T. est intervenue et continue à intervenir en organisation syndicale «qui a su définir elle-même ses perspectives en pleine indépendance par rapport aux partis politiques». Depuis 15 ans, par son analyse sa stratégie, elle a contribué à la victoire et est en mesure d'être un élément moteur dans cette période qui s'ouvre. «La grande novation, c'est qu'au lieu de nous battre contre le patronat et le gouvernement coalisés, nous pouvons établir des convergences avec le pouvoir politique contre le patronat. Mais cette convergence doit se faire par la négociation et donc ni par la complicité, ni par le consensus». Il faut «une mobilisation consciente» des travailleurs pour construire le changement.

Ces réflexions sur la mobilisation amène P. HUREAU à rappeler ce qu'est le fédéralisme.

«Dès le lendemain du 10 Mai, la Confédération a popularisé ses priorités, fixé le montant des étapes et les délais dans lesquels elle voulait les voir atteintes. Il fallait aller vite pour engager et orienter le changement. Mais il faut résister à la tentation de tout vivre au rythme national. Dans le cadre des priorités et de la stratégie confédérales, chaque organisation doit développer sa politique spécifique, faire le point précis de son cahier revendicatif, de ses lieux et procédures de négociation, de sa politique d'action. C'est ça le fédéralisme.

Quelques réflexions sur le fédéralisme à partir d'un problème concret qui vous concerne : une politique d'information et de la culture. Comment doit s'élaborer une telle politique ? A partir de l'opinion, de l'avis :

- 1) de ceux qui réalisent, produisent et diffusent, c'est-à-dire les différentes catégories de professionnels,
- 2) des diverses associations ou groupements, c'est-à-

dire de ceux qui ont envie de communiquer, qui ont quelque chose à dire et ne le peuvent pas toujours

- 3) de ceux qui reçoivent : usagers, spectateurs, auditeurs dont les travailleurs que nous représentons.

C'est donc bien l'avis de cet ensemble de groupes qui doit être confronté. Cette confrontation doit s'organiser à partir des différentes structures syndicales. Le projet d'information, le projet audiovisuel, le projet culturel de la C.F.D.T., ne concerne pas que les gens de la Radio-Télévision, mais tous ceux de l'audiovisuel et de l'animation culturelle, d'où le rôle de la F.T.I.A.A.C. et tous les travailleurs, d'où le rôle de la Confédération.

Celle-ci vient de réactualiser son projet de 77-78 dans la perspective des négociations qui auront lieu avec les pouvoirs publics. Nous le confrontons avec les positions de la F.T.I.A.A.C. Il est basé sur 5 grands principes :

- 1) indépendance à l'égard du pouvoir et des puissances d'argent,
- 2) garantie d'expression aux différents courants socio-culturels pluralisme,
- 3) développement d'un véritable service public,
- 4) gestion démocratique de ce service et des entreprises d'information,
- 5) décentralisation du service public : chaînes régionales de Télévision et radios locales autonomes. Existence de radios libres dans le cadre associatif à but non lucratif.

Cet exemple de la politique d'information et de la culture justifie pleinement l'existence de la F.T.I.A.A.C. pour rompre les corporatismes, pour associer tous les salariés concernés à la définition d'une politique d'information, d'un projet culturel, pour défendre solidairement tous les salariés de ces secteurs. Il ne peut être question de confier la définition d'un tel projet à une catégorie professionnelle, quelle qu'elle soit.

La F.T.I.A.A.C. est donc indispensable. Mais elle reste à faire le Congrès le prouve. Plusieurs délégués ont parlé de corporatisme. Il y a sûrement des corporatismes à briser, à la F.T.I.A.A.C. comme ailleurs du reste, peut-être simplement un peu plus qu'ailleurs compte tenu de la jeunesse de cette fédération.

Concernant le problème du rattachement du «Livre» à la F.T.I.A.A.C. évoqué par le S.J.F., je confirme que la décision de principe a bien été prise. Il faut maintenant réunir les conditions de ce rattachement, mais ça vous appartient à vous aussi de réunir ces conditions !

SOMMAIRE

Nouveau départ pour temps nouveaux	page 1
Intervention de Pierre HUREAU	pages 2 - 3
Résolutions	
- action revendicative	pages 4 - 5
- langues et cultures de France	page 4
- licenciements	page 5
- un meilleur outil pour l'action	pages 6 - 7
- soutien à Christian DRON	page 7
- soutien aux militants marocains	page 7
- DOM-TOM	page 8
Bureau Fédéral et Commission Exécutive	page 7

Les structures syndicales doivent permettre de défendre efficacement les salariés. Il faut donc qu'existent des structures syndicales face aux centres de pouvoirs patronaux, administratifs. Mais nous n'avons pas à calquer nos structures politiques syndicales sur les structures patronales et administratives que souvent nous contestons. Nous n'avons pas non plus à les calquer sur les catégories professionnelles car c'est bien la politique patronale et gouvernementale qui a divisé et fractionné les salariés en de multiples catégories ou grades et cette division nous dessert. Un syndicalisme C.F.D.T., de classe, autogestionnaire qui fait de la lutte contre les inégalités un de ses objectifs fondamentaux ne peut se prêter à cette division. Il doit avoir des structures politiques de base intercatégorielles, interentreprises. La structure politique de base, le syndicat C.F.D.T., c'est, pour une industrie, le regroupement de toutes les catégories dans une zone géographique, assurant la solidarité de classe dans son sein et en lien avec les structures interprofessionnelles. Ce principe est fondamental, c'est en son nom que la C.F.D.T. ne peut admettre l'existence de syndicats nationaux professionnels ou catégoriels.

Une autre remarque concernant votre revendication de convention collective nationale. Cette revendication est tout à fait dans la ligne confédérale. Nous héritons d'inégalités immenses, caractéristiques de la société capitaliste libérale. Allons-nous les combler ou les laisser se perpétuer ? C'est un enjeu fondamental. Disons franchement une certaine crainte de voir le secteur public et nationalisé bénéficiaire de la nouvelle situation politique, pour «recupérer des acquis perdus», grâce aux ministres socialistes, creusant ainsi le fossé avec le secteur privé affronté, lui, au même patronat qu'avant.

La Confédération ne peut pas ne pas se soucier de ce problème, c'est son rôle. Nous sommes pour rapprocher la situation des travailleurs du secteur privé de celle du secteur public et non pour les voir s'éloigner.

Deux millions de chômeurs peut-être fin 81, deux à trois millions de femmes voulant travailler et ne le pouvant pas. Trois millions ou plus de hors statuts de tout poil, ça suffit. La couverture de tous les salariés par une convention collective est bien un objectif fondamental.

Dernière remarque sur vos problèmes : l'attitude du ministre de la communication nous crée quelques inquiétudes. Remplacer des responsables par d'autres en les laissant dans les mêmes situations de pouvoir et de dépendance, ce n'est pas notre démarche. Sans doute des remplacements se justifient-ils amplement. Mais nous ne souhaitons pas voir une colonisation succéder à une autre, une socialo-structure remplacer une techno-structure.

Le pluralisme auquel nous sommes tous attachés, ne sera permis que par des réformes de structures et une autre répartition du pouvoir. C'est cela qui est essentiel c'est cela que nous attendons du nouveau gouvernement. Car dans des structures inchangées de nouveaux responsables risquent de faire la même politique, celle que nous avons dénoncée.

La Confédération a pour rôle principal de réduire les disparités les écarts. Quand elle réclame les 35 heures dans 5 ans 30% de pouvoir d'achat de plus au SMIC en 3 ans, c'est pour ceux qui en sont le plus éloignés, c'est la responsabilité de la Confédération, c'est sa seule responsabilité. La Confédération ne décrète pas tout, ne parle pas pour tous, ni d'en haut, elle parle pour le niveau confédéral, pour les plus éloignés. Mais il appartient aux fédérations aux branches professionnelles, aux syndicats, de définir leurs revendications, leurs étapes. L'objectif est bien, par exemple, pour la durée du travail : le plus vite possible aux 35 heures, et pour les bas salaires : le plus haut possible.

Le rôle de chaque fédération, de chaque syndicat, est de déterminer le rythme propre des avancées, au maximum du possible».

Autre élément de la stratégie de la C.F.D.T. : l'unité d'action. Avec la C.G.T., qui demeure notre partenaire le plus important et avec les autres organisations syndicales sans exclusive. Il ne s'agit pas de reconduire une unité d'action subordonnée à la stratégie des partis mais avoir une attitude réaliste, une attitude de proposition sur des objectifs précis, visant à l'efficacité.

«Enfin, le dernier élément de notre stratégie, c'est le développement de la C.F.D.T. L'impact qu'ont eu ses positions rend possible et nécessaire un grand effort de syndicalisation, un grand effort de développement, de renforcement de la C.F.D.T.»

Il s'agit là d'une nécessité non pas pour renforcer une boutique mais pour choisir l'organisation syndicale qui peut être le moteur syndical de l'action dans cette période nouvelle.

«Ne rêvons pas au changement, ne discoupons pas sur le changement mais construisons-le. Nous devons prendre la tête d'une stratégie de réussite durable pour des changements très profonds» et pour conclure, Pierre HUREAU invite les militants de la F.T.I.A.A.C. à dépasser leurs hésitations, leur timidité à faire des adhésions, à dépasser leurs débats internes pour se tourner vers l'extérieur, être plus que jamais une organisation de masse et prendre toute notre place dans le changement à construire.

LANGUES et CULTURES de FRANCE

La bourgeoisie a utilisé à son profit la domination politique pour aliéner, par la répression, les langues et cultures des peuples de France.

La prise en main par les travailleurs des régions de leurs problèmes économiques et sociaux ne peut être disjointe de la maîtrise de leur identité culturelle.

S'il est logique d'aborder le fait régional par ses fondements économiques et historiques, il faut aussi envisager le problème d'une région sous l'angle de la culture qu'elle a développée et qu'il est urgent de sauvegarder.

La F.T.I.A.A.C./C.F.D.T. considère qu'il n'y a pas de hiérarchie légitime des langues et cultures et qu'on ne peut, en aucun cas, réduire leur place et leur rôle.

(suite page 8)

RESOLUTION

ACTION REVENDICATIVE

5 OBJECTIFS CENTRAUX

La liberté, c'est d'abord avoir le choix de pouvoir exprimer et concrétiser ses choix. La meilleure garantie d'une information et d'une culture libres, c'est le pluralisme. La première condition à satisfaire, est donc qu'existe une pluralité de structures, d'entreprises, de lieux, permettant l'expression d'idées, de goûts et de conceptions culturelles et artistiques multiples.

La lutte pour le pluralisme repose sur deux secteurs :

- l'existence et l'accès au plus grand nombre des outils techniques divers permettant la mise en forme du produit information ou culture,
- la définition par voie législative d'un statut type des entreprises d'information, publiques et privées, de la presse écrite ou de l'audiovisuel qui assure leur indépendance leur viabilité, la reconnaissance des droits des travailleurs. Ce statut doit assurer la transparence financière et interdire les concentrations.

Un tel dispositif implique la suppression du monopole de l'Etat sur le produit information et le produit culturel audiovisuel.

Dans le cadre de la société capitaliste et pour permettre la transition vers une information et une culture socialisées, il est nécessaire de privilégier les structures au sein desquelles le profit n'est pas le moteur principal.

Il faut donc lutter pour un service public d'autant plus fort indépendant de l'Etat et des puissances d'argent qu'il n'est plus monopoliste ; et pour le maintien et l'expansion du secteur associatif ou coopératif.

Il faut lutter pour que le droit à l'information, à l'expression, à la culture, soit assuré à tous les travailleurs. Leur participation comme usagers mais aussi comme intervenants est le garant d'un vrai pluralisme.

Il nous appartient d'y contribuer par une participation plus active aux structures interprofessionnelles. Cela passe également par une éducation des jeunes dès l'école aux différentes techniques d'expression.

La revendication d'une information et d'une culture libres et pluralistes est indissociable de la revendication de la liberté de choix, d'expression et d'action des travailleurs.

Cette liberté des travailleurs passe prioritairement :

- par des statuts leur garantissant des droits collectifs et individuels,

- par le développement du volume de production nationale afin d'obtenir une situation de l'emploi excluant la menace permanente du sans emploi ou du chômage.

A cet égard, la maîtrise par les travailleurs des évolutions technologiques doit être une priorité constante :

- qui s'accompagne de la revendication de nouvelles prérogatives sur la marche générale des entreprises, notamment par le contrôle des investissements, et par un renforcement des attributions des C.E.
- qui passe par l'extension des droits moraux et matériels de tous les travailleurs, techniciens, gestionnaires, créateurs, artistes-interprètes, sur les utilisations secondaires des produits auxquels ils apportent leur concours.

Pour intervenir efficacement sur ces grands enjeux fondamentaux, il convient de mener une action, sur la base d'objectifs concrètement unificateurs, action rendant possible et crédible l'unification de toutes les catégories, par la mise en évidence de leurs intérêts communs, et la convergence nécessaire des forces pour agir sur des objectifs de grande envergure.

L'unification de nos revendications et le dépassement des corporatismes catégoriels implique aussi la suppression à terme du cloisonnement du travail entre les tâches de conception ou de création et les tâches d'exécution. A plus court terme et concrètement, ceci doit se traduire par :

- une formation professionnelle comportant un «tronc commun» pour les métiers artistiques, journalistiques, techniques et administratifs,
- la possibilité de passer en cours de carrière d'un métier à l'autre grâce à l'existence de stages formation.

Dans cette perspective, l'accent doit être mis prioritairement sur l'élaboration de revendication au niveau des branches.

C'est la dimension permettant une synthèse suffisamment concrète et précise pour être ressentie comme telle par les travailleurs sans sombrer dans le corporatisme catégoriel ou d'entreprise, voire dans le sectarisme.

La Fédération, dans le cadre des axes revendicatifs et des priorités définies par le Congrès, devant assurer l'harmonisation des politiques des branches, et des syndicats, et apporter à ceux-ci ses éléments de synthèse propres ainsi que ceux recueillis par la participation aux différentes instances de la Confédération.

Les axes revendicatifs retenus visent à améliorer la situation de l'emploi en volume et en nature, à réduire les inégalités salariales, à améliorer les conditions de travail :

- par la prise en compte des situations précaires des «hors-statuts», soit par l'intégration de tous ceux qui peuvent l'être et le souhaitent, soit par une protection spécifique dans le cadre des conventions collectives,
- par l'unification des statuts,
- par l'augmentation prioritaire des bas salaires et le resserrement de l'éventail hiérarchique,

- par la réduction du temps de travail vers les 35 heures sans perte de salaire appliquée en fonction des réalités concrètes, de telle façon que la réduction du temps de travail n'engendre pas le paiement d'heures supplémentaires mais des créations d'emplois,

- par la lutte contre le cumul d'emploi et le travail clandestin.

La possibilité d'obtenir des avancées sur des thèmes dépend de la capacité de nos organisations à créer la mobilisation nécessaire au sein de nos entreprises et la capacité de la Fédération à les unifier.

Sur la base de ces axes revendicatifs, le Congrès fixe au Conseil Fédéral pour tâche prioritaire pour les deux années qui viennent le développement d'un puissant rapport de forces qui permette d'obtenir :

- un accord cadre sur les évolutions technologiques dans la presse écrite
- une convention collective nationale de la Radio-Télévision et une convention collective nationale du Socio-Culturel qui n'excluent pas des accords d'entreprise mais aussi de groupes d'entreprises d'un même secteur,
- la refonte de la convention collective nationale de l'exploitation cinématographique intégrant tous les personnels,
- la ratification de la Convention de ROME et l'élaboration d'un statut national de l'artiste-interprète.

LICENCIEMENTS

SUR DES LICENCIEMENTS A LA MAISON DE LA CULTURE DE GRENOBLE ET AU THEATRE DU BOUT DU MONDE DE RENNES.

15 licenciements viennent d'être prononcés à la Maison de la Culture de GRENOBLE ainsi que la liquidation de l'équipe du Théâtre du Bout du Monde à RENNES et ce, avec la caution du Ministère de la Culture et des municipalités de gauche à direction socialiste.

Le Congrès de la F.T.I.A.A.C. qui vient de réaffirmer son attachement à une politique culturelle décentralisée garantissant le pluralisme et non plus réservée à une élite, exige que les tutelles imposent la suspension des mesures de licenciements en attendant l'ouverture de négociations globales avec les organisations syndicales portant sur l'emploi et la mise en place d'une véritable politique culturelle cohérente, compte tenu du changement qui vient d'intervenir dans le pays.

A cette occasion, le Congrès tient à souligner que s'il ne peut être que d'accord avec la décentralisation de moyens de création, il n'entend pas que cette décentralisation privilégie des individus, fussent-ils l'élite du moment, au détriment des aspirations populaires à une organisation démocratique de tous les moyens de communication.

UN MEILLEUR OUTIL POUR L'ACTION

Dans sa forme et avec ses moyens actuels, la F.T.I.A.A.C. est déjà pratiquement arrivée au maximum de ses possibilités. Or, celles-ci s'avèrent insuffisantes au regard des objectifs revendicatifs qu'elle s'est fixés et des échéances qui l'attendent.

C'est pourquoi «l'outil fédéral» doit être rapidement renforcé et surtout mieux adapté aux réalités de la situation auxquelles il est de plus en plus confronté.

UNE EVOLUTION NECESSAIRE

L'examen de cette situation fait apparaître la nécessité et l'urgence de faire de la F.T.I.A.A.C. une véritable Fédération, couvrant effectivement l'ensemble des secteurs de l'axe «information culture».

C'est ainsi que l'organisation de «l'ensemble fédéral» et que les moyens propres à la F.T.I.A.A.C. doivent effectivement permettre dans chaque grand secteur d'activité (l'écrit, l'audiovisuel et l'action culturelle) mais aussi dans la totalité du champ fédéral :

- d'unifier les démarches des différentes catégories professionnelles, d'additionner leurs capacités d'analyse et d'action,
- de dégager démocratiquement les aspirations essentielles des travailleurs à partir de leurs réalités propres,
- de définir une véritable politique revendicative mais aussi de pouvoir la mettre en oeuvre,
- de constituer un «outil de lutte» efficace,
- de développer l'information des adhérents à tous les niveaux,
- de donner à tous les adhérents la possibilité d'intervenir dans l'élaboration de toutes les orientations et propositions de la C.F.D.T.,
- d'informer les travailleurs des enjeux qui les concernent et des propositions de la C.F.D.T. tant au niveau du champ d'activité fédéral qu'au niveau national,
- d'aider au développement de la C.F.D.T.

Or, actuellement, la F.T.I.A.A.C. n'est pas en capacité de remplir correctement son rôle sur l'ensemble de ces points, cela pour des raisons évidentes qui tiennent surtout :

- à son champ fédéral incomplet,
- à son organisation globale uniquement en syndicats nationaux,
- à l'insuffisance des moyens et des capacités propres à l'échelon fédéral qui résulte pour l'essentiel des deux points précédents.

Il est donc devenu nécessaire et urgent de réexaminer le fonctionnement de «l'ensemble fédéral» et d'amorcer un certain nombre d'évolutions de nature à mieux adapter l'outil fédéral à ses missions.

UNE EVOLUTION MAINTENANT POSSIBLE

Des exemples, souvent récents d'ailleurs, montrent qu'à l'occasion de problèmes concrets, des «rapprochements fonctionnels» s'avèrent indispensables et s'opèrent entre tout ou partie des différents syndicats. Ils traduisent, à coup sûr, une amorce de dynamique de branche fort constructive.

On assiste aussi à un développement des implantations C.F.D.T. dans nos secteurs, à un élargissement progressif de la conscience fédérale et à une évolution des mentalités qui permettent un travail plus collectif et une approche des problèmes plus réaliste et plus efficace.

Le chemin parcouru, les acquis de la F.T.I.A.A.C. rendent donc possibles les évolutions par ailleurs constatées nécessaires.

LES PRINCIPALES ORIENTATIONS RETENUES

- ... COMPLETER D'URGENCE LE CHAMP DE LA FEDERATION
- RENFORCER LE NIVEAU FEDERAL
- ... INSTAURER UNE REELLE DYNAMIQUE DE BRANCHE
- AMORCER UNE VERITABLE REGIONALISATION

Instaurer une réelle dynamique de branche :

C'est, dans chacun des trois grands secteurs d'activités de la communication, à savoir :

- L'ECRIT - LIVRE
- L'AUDIOVISUEL
- L'ACTION CULTURELLE.

Animer et coordonner de manière plus spécifique la réflexion et l'action à partir de leurs réalités propres.

C'est développer, organiser, tous les «circuits syndicaux fonctionnels» qui s'y dessinent.

C'est aussi favoriser un bon fonctionnement des sections INTERCATEGORIELLES.

Amorcer une véritable régionalisation .

C'est donner les «raisons» et les moyens aux composantes régionales de la F.T.I.A.A.C. de se rassembler et de s'insérer dans l'interprofessionnel.

- Cette mutation régionale devrait être favorisée par les retombées qui ne manqueront pas de se produire avec la mise en oeuvre des trois premières orientations.
- Ces dernières impliquent, en effet, des transferts progressifs de moyens, de capacités et de responsabilités des syndicats nationaux vers la Fédération.
- Le nouvel équilibre «F.T.I.A.A.C.-SYNDICATS» qui en résultera créera donc une situation nouvelle tant au niveau du sommet fédéral que régional.

Les instances organisées au niveau régional des syndicats seront aidées financièrement par la F.T.I.A.A.C. pour la mise en place des branches.

Pour les régions où aucune implantation syndicale n'existe, le Conseil Fédéral est chargé d'étudier avec l'interprofessionnel les conditions de constitution des branches.

De même dans chaque entreprise où plusieurs syndicats de la Fédération sont représentés, les différentes sections doivent s'organiser pour former une unité de base de leur branche.

LES CONSEQUENCES ORGANISATIONNELLES A TERME SONT CLAIRES, il s'agit :

- d'organiser la F.T.I.A.A.C. sur la base de trois branches et de régions dans lesquelles seront répartis les différents syndicats régionaux,
- d'établir un bon équilibre entre le niveau fédéral, les branches, les régions et les syndicats, chacun devant avoir ses moyens et ses responsabilités propres, afin de pouvoir remplir ses missions respectives,
- d'organiser le niveau fédéral pour qu'il puisse prendre en charge un certain nombre de problèmes spécifiques à des catégories professionnelles qui nécessitent une prise en charge et une représentation nationale.

LA METHODE D'APPROCHE - LES IMPLICATIONS POUR LES SYNDICATS

Comme il ne s'agit pas de courir le risque de tout casser sous prétexte d'évolution même indispensable, de gommer les spécificités, de ne pas tenir compte des réalités, ni de minimiser les difficultés.

Comme il ne s'agit pas non plus d'imposer aux syndicats de profondes transformations de manière autoritaire ou bureaucratique.

Mais bien d'être clair sur la démarche globale qui s'impose, de la réussir, d'amener les syndicats à y adhérer et à participer à sa mise en oeuvre.

IL est donc bien décidé, sur la base des quatre grandes orientations retenues d'entreprendre une démarche pragmatique, voire prudente mais significative d'une ferme volonté politique.

Cette démarche intègre bien par exemple que les solutions à trouver ne peuvent pas être partout les mêmes, ni se concrétiser suivant un échéancier identique.

Pour ce faire, il est décidé d'agir en deux temps.

1 - Dès maintenant, s'engager résolument dans le processus d'évolution qui s'avère indispensable et urgent d'entreprendre.

2 - A échéance de deux ans, c'est-à-dire, lors du prochain congrès fédéral, faire le point sur l'état des évolutions pour en tirer toutes les conséquences organisationnelles et statutaires qui s'imposent.

Charge aux syndicats de s'investir résolument dans un tel processus et de se préparer aux échéances qu'il entraîne.

CE FAISANT, LE CONGRES MANIFESTE CLAIREMENT SA VOLONTE DE DONNER A LA F.T.I.A.A.C. LES MOYENS DE REMPLIR SON ROLE DANS L'INTERET GENERAL.

SOUTIEN A CHRISTIAN DRON

Notre camarade, Christian DRON, secrétaire du SYNAPAC-Essonne, vient d'être condamné à 13 mois de prison dont 4 fermes par le Tribunal d'Evry pour insoumission. Christian DRON, objecteur de conscience, est insoumis parce qu'il a refusé son affectation à l'O.N.F. pour lutter contre le décret de Brégançon. Il refuse par cette action de servir de main d'oeuvre corvéable à merci dont la solde est dérisoire. L'interdiction de se syndiquer est de plus une atteinte aux libertés inacceptable.

Suite à cette condamnation, le Congrès de la F.T.I.A.A.C./C.F.D.T. :

- apporte son soutien à l'action de notre camarade et à tous ceux qui sont en butte à la répression, renvoyeurs de livrets militaires en soutien aux paysans du Larzac objecteurs insoumis,
- demande au gouvernement l'amnistie totale pour tous les camarades condamnés comme C. DRON.

BUREAU FEDERAL

Secrétaire Général	Michel REY	Commission Exécutive
Trésorière	Huguette BALLIN	
Trésorier adjoint	Michel MORTELETTE	
Branche Ecrit	Pierre MARIN	
Branche Action Culturelle...	Jean François SADIER	
Branche Audiovisuelle	Marc AVRIL	

Membres

François WERNER - Jacques ROCHET - Françoise CHIROT - Jean Claude MOUCHARD - Christian ROSSELET - Jean DARCANTE - Ewa SWANN - Aldo ALTIT - Michel LEROY - Michel GOURDON

SOUTIEN AUX MILITANTS MAROCAINS

Aujourd'hui, se déroule à PARIS, de Barbès à la place du Colonel Fabien, une manifestation de solidarité avec le peuple Marocain. La C.F.D.T. a soutenu l'appel de l'Association des Marocains en France. Les militants de la F.T.I.A.A.C. qui ne peuvent être des leurs, souhaitent qu'une délégation se présente à l'Ambassade du Maroc à PARIS, munie de pétitions, afin d'intervenir pour la LIBERATION de plus de deux cents militants (ouvriers, enseignants, artistes, commerçants) ARRETES lors des événements graves de CASA-BLANCA.

DOM-TOM

1 - Dans les «DOM» et les «TOM», la F.T.I.A.A.C./C.F.D.T. aidera les agents de F.R.3. et T.D.F. à s'organiser eux-mêmes pour la défense de leurs droits légitimes et de leur identité.

La F.T.I.A.A.C./C.F.D.T. combattra tout ce qui, dans le fonctionnement de la Radio-Télévision, contribue à maintenir le système colonial.

C'est le cas notamment de la politique de l'emploi et de la politique culturelle où la discrimination raciale et le délit d'opinion sont depuis toujours la règle.

Cette situation devra être fondamentalement modifiée et les emplois des «DOM-TOM» devront être occupés, en règle générale, par le personnel local et par les agents du service public de la Radio-Télévision originaires des DOM-TOM qui souhaitent revenir «vivre et travailler au pays».

La politique coloniale sera également combattue dans le domaine des structures.

Actuellement, tout est mis en oeuvre pour que chacun des **Départements et Territoires d'Outre-Mer** soient directement dépendants de Paris, alors que les échanges (techniques, administratifs et artistiques) sont très faibles entre chacun des «DOM» et des «TOM» et les pays de leur région même lorsque ceux-ci sont géographiquement très proches et que leur culture, leur histoire, leurs intérêts sont semblables.

Les DOM-TOM doivent avoir leurs moyens propres pour fabriquer l'information et la fiction et non plus subir un gavage de conserves audiovisuelles passées au tamis de la censure du pouvoir central et colonial.

En matière d'information, la F.T.I.A.A.C./C.F.D.T. luttera contre la dépendance de la Radio-Télévision vis-à-vis des autorités politiques. Cette dépendance se faisant particulièrement sentir chaque fois qu'il s'agit d'informer aussi bien sur place qu'en France métropolitaine sur les luttes des travailleurs des «DOM-TOM», qu'il puisse y avoir sur les chaînes de Radio-Télévision françaises une véritable information sur les réalités des «DOM-TOM» et non la parodie de l'actuel «Magazine DOM-TOM» dont on demande la suppression.

La politique coloniale enfin sera combattue dans le domaine des programmes ou la Radio-Télévision contribue gravement à l'aliénation des populations par la destruction des cultures locales, à la diffusion d'une culture d'importation.

L'action de la F.T.I.A.A.C./C.F.D.T. aura ainsi pour but d'établir des liens fraternels entre les travailleurs des «DOM-TOM» et ceux de France, ce qui ne peut se faire durablement que sur des bases d'égalité économique spirituelle.

Bien entendu, tout ceci est dit dans le contexte actuel de la législation constitutionnelle et administrative, la F.T.I.A.A.C./C.F.D.T. respectant le Droit des peuples à s'autodéterminer.

2 - En matière de Coopération, principalement avec les pays du Tiers-Monde, la F.T.I.A.A.C./C.F.D.T. s'inspirant des mêmes principes, luttera contre toute complicité vis-à-vis d'entreprises coloniales ou néo-coloniales.

Actuellement, la Coopération a précisément pour but de maintenir les intérêts capitalistes français dans les pays anciennement colonisés.

La F.T.I.A.A.C./C.F.D.T. rappelle que les moyens de communication (et plus spécialement la Radio-Télévision) peuvent jouer un rôle capital dans le développement économique et culturel des pays du Tiers Monde et par conséquent contribuer efficacement à l'amélioration du sort de ceux qui les habitent.

Il luttera donc pour que soit privilégiée la Coopération avec les peuples qui sont réellement maîtres de leur destin et qui combattent effectivement le sous développement.

Le personnel de la Radio-Télévision ne peut fermer les yeux sur le rôle qu'on lui fait jouer lorsqu'on l'utilise à des fins de coopération.

Les travailleurs français coopérants ou non, doivent s'affirmer solidaires des travailleurs des pays du Tiers-Monde.

D'une manière générale, la politique de la F.T.I.A.A.C./C.F.D.T. visera à ce que ce soit les peuples qui établissent les termes de la Coopération et non les intérêts capitalistes qu'ils soient français ou étrangers.

..... Langues et Cultures de France

(suite de la page 4)

Il ne s'agit pas seulement de permettre la préservation de ce qui a pu être acquis mais de donner les moyens à leur vie propre et de leur libre développement.

Il ne s'agit pas seulement de leur permettre de vivre et de se développer, mais leur donner pleinement le droit de cité dans les domaines du monde contemporain.

Il ne s'agit pas seulement de favoriser l'environnement, mais de reconnaître la légitimité des communautés linguistiques et culturelles et de donner à chacun de leurs membres les moyens de participer pleinement à leur vie collective.

La F.T.I.A.A.C./C.F.D.T. revendique pour les langues ou cultures des peuples de France la pleine reconnaissance de leur droit à l'enseignement à tous les niveaux, la mise à leur disposition des moyens nécessaires pour promouvoir cet enseignement, et à leur utilisation dans les activités culturelles de tous types, ainsi que dans toutes les formes de la communication et de la vie publique.